

Demain l'Université de Strasbourg

Note de cadrage validée le 20 septembre par les présidents, sur proposition des vice-présidents en charge de la communication (Bernard Ancori, Michel Deneken, Yvers Strickler), des secrétaires généraux (Bernard Baraton, Jean Deroche, Robert Loye et Eric Pimmel) et d'Anne Goudot (coordinatrice opérationnelle du projet).

Modalités de mise en place d'un service regroupé de communication, sous la forme d'une action pilote de création du dispositif de communication de l'Université de Strasbourg

Faire du regroupement des services de communication une action pilote du projet de création de l'Université de Strasbourg

Le comité de pilotage, lors de sa séance du 18 juin 2007, a sollicité les groupes de travail pour qu'ils identifient des projets « pilotes », porteurs de la valeur ajoutée (pluridisciplinarité, innovation, etc.) de la création de l'Université de Strasbourg. Le regroupement des services de communication des universités de Strasbourg et du Pôle universitaire européen en un service regroupé de communication, et la transition de ce dernier vers « le » dispositif de communication de l'Université de Strasbourg, ont été proposés en juillet comme étapes de l'un de ces projets pilotes. Ce dernier a été validé comme tel par les présidents, et ce à divers titres :

- ◆ La communication est un des champs de la rénovation de l'Université où une valeur ajoutée concrète peut être rapidement amenée aux usagers : d'une part en mettant à disposition des personnels des outils de communication et des prestations de conseil faisant de la communication « l'affaire de tous », d'autre part en développant la communication à l'intention des étudiants (au-delà des dimensions traditionnelles de communication interne et externe).
- ◆ Par la dimension transversale de la communication, un effort de mutualisation et de plus grande efficacité de service pourrait bénéficier à tous les acteurs de l'université, et ce faisant, constituer l'un des projets « liants » du processus de création de l'Université unique.
- ◆ Parce que les services de communication vont devoir collaborer autour de la communication du projet Demain l'Université de Strasbourg, et progresser continuellement dans la mutualisation de leurs actions de communication, le projet de regroupement bénéficiera d'une dynamique « naturelle » de rapprochement entre les services.

Mise en place transitoire du service regroupé de communication, jusqu'à la création effective du service de communication de l'Université de Strasbourg

Regroupement des services sur un même plateau

Le regroupement physique et logistique des personnels de la communication est une condition majeure de réussite du projet et de résultats rapides et concrets. Il sera opéré aux alentours du 1^{er} novembre, dans des locaux mis à disposition par l'ULP aux 14^{ème} et 15^{ème} étages de la Tour de Chimie.

Un dispositif de pilotage adapté à la dimension « pilote » du regroupement

Le passage par un service regroupé pour créer *in fine* le service de communication de l'Université de Strasbourg est motivé par la nécessité de se donner les moyens d'un véritable montage de projet collectif sur le volet communication de l'Université de Strasbourg :

- ▶ Se donner le temps de réfléchir au futur dispositif de communication de l'Université de Strasbourg et à sa stratégie de communication
- ▶ Associer pleinement les personnels à la réflexion, et prendre pleinement en compte des potentialités existantes dans les 4 services de communication
- ▶ Associer plus largement les usagers et les acteurs politiques de l'Université à la réflexion

A cette fin, le dispositif de pilotage du service regroupé suivant est mis en place de manière transitoire :

- ▶ Anne Goudot, coordinatrice opérationnelle du projet de création de l'Université de Strasbourg, est chargée de la conduite de l'action pilote APcom. Evelyne Heckel (responsable de la communication à l'UMB) est chargée, pour une première phase allant jusqu'au 1^{er} avril 2008 (date à laquelle la responsable du service de communication de l'ULP doit réintégrer le service) de la coordination opérationnelle du service regroupé. Anne Goudot et Evelyne Heckel conduisent leurs missions sous le pilotage politique de trois vice-présidents missionnés à cette fin (Bernard Ancori pour l'ULP, Michel Deneken pour l'UMB, Yves Strickler pour l'URS). Michel Deneken a été désigné par les trois présidents comme vice-président référent de l'action pilote APcom.
- ▶ Un comité d'interface, rassemblant les directeurs de cabinet des trois universités, le secrétaire général du Pôle universitaire européen, Evelyne Heckel en tant que coordinatrice opérationnelle du service regroupé, et les chargés de communication du service, se réunira une fois par semaine pour lister les commandes de communication des trois universités et planifier leur mise en œuvre par le service regroupé. L'objectif est celui d'une mutualisation maximale des actions de communication, d'une promotion du projet Demain l'Université de Strasbourg, tout en veillant à répondre aux besoins de communication de chaque université

Une charte précisant le fonctionnement du service interuniversitaire

Une charte précisera les modes d'organisation et de fonctionnement du service regroupé de communication. Un organigramme précisera notamment les différentes missions assumées par le service, et les personnels plus particulièrement en charge de ces missions. Cette charte sera élaborée par le groupe d'accompagnement de l'action pilote "communication" (voir plus loin), en concertation avec les personnels, les secrétariats généraux et les présidences. Une version définitive et validée par les présidents devra être diffusée à tous au plus tard le 20 octobre 2007.

Une mise en œuvre de la communication du projet Demain l'Université de Strasbourg en appui sur le service regroupé de communication

La communication du projet Demain l'université de Strasbourg, déjà planifiée par le biais d'un plan de communication validé par les présidents, sera mise en œuvre en partie par le service regroupé de communication, dans la mesure de ses disponibilités et de ses possibilités, et en partie par des prestataires extérieurs, sous la coordination d'A. Goudot, et sous le contrôle du comité de pilotage.

AP Com : Montage du projet pilote de transition vers le dispositif de communication de l'université de Strasbourg

Une méthodologie rigoureuse de montage et de conduite de projet sera adoptée pour réussir la transition du service regroupé vers le dispositif final de communication de l'Université de Strasbourg, afin que ce dernier réponde aux objectifs et besoins de la nouvelle Université de Strasbourg.

Un dossier de projet devra être remis au comité de pilotage au plus tard le 15 janvier 2007, exposant à la fois les objectifs de communication (déclinés en termes de besoins), les résultats concrets qui devraient être attendus en termes d'usage et de service, la structuration la plus appropriée du dispositif de communication compte tenu des objectifs fixés, et la stratégie et le planning de mise en œuvre. Ce dossier de projet sera complété par un plan de communication de l'Université de Strasbourg sur le premier contrat quadriennal.

Un groupe d'accompagnement de l'action pilote "communication" a été constitué pour l'élaboration de ce projet : composé des 16 membres¹, il se réunira chaque semaine. Le chef de projet APcom, Anne Goudot, en coordonnera les travaux, avec l'appui de la coordinatrice opérationnelle du service regroupé, Evelyne Heckel.

Un responsable de la communication sera nommé ou recruté à partir du 1^{er} avril 2008, pour la mise en œuvre du projet de construction du service de communication de l'Université de Strasbourg et du plan de communication de cette dernière.

¹ Bernard Ancori (VP Sciences et société ULP) ; Michel Deneken (1^{er} VP UMB) ; Yves Strickler (VP Recherche URS) ; Jérôme Castle (Pôle universitaire) ; Philippe Cordazzo (UMB) ; Michèle Debay (ULP/SRI) ; Brigitte Gott (URS) ; Anne Goudot (UdS) ; Evelyne Heckel (UMB) ; Eric Heilmann (ULP) avec Elsa Poupardin pour suppléante ; Caroline Laplanne (ULP) ; Mireille Matt (VP RI ULP) ; Pascale Nachez (URS) ; Mathieu Schneider (Chargé de mission UMB Actions culturelles) ; Claudine Wernert (URS) ; Frédéric Zinck (Savoirs en commun ULP)